

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7308065901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7308065901>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 novembre 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : Cabinet Charles Coudert Mougin.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 2000 euros.

Siège social : 24 Boulevard Gaston Birge, 49000 Angers.
879809705 RCS Angers.

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2022. Madame brigitte COUDERT, demeurant a 49240 Avrille a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Coudert Mougin Charles

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

